

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE RUSTENHART  
De la séance du 1<sup>er</sup> décembre 2011**

*L'an deux mille onze, le premier du mois de décembre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué par convocation en date du 21 novembre 2011, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Agnès KIEFFER, Maire.*

*Etaient présents : Agnès KIEFFER, François BERNET, Corinne SIGRIST, André AMBIEHL, Vincent ANTOINE, Marie-Nella BINTZ, Jean-Claude FINANCE, Jérôme HEGY, Christian KUHN, Frank PETERSCHMITT, Doris SCHNEIDER, Laurent TUGLER.*

*Absents excusés et non représentés : Astrid AMBIEHL-VICHERY*

*Absents non excusés : néant*

*Procurations : Mario HEGY donne procuration à Agnès KIEFFER  
Gervais BELLICAM donne procuration à Jean-Claude FINANCE*

*Secrétariat de séance : Katia GONCALO, Secrétaire de mairie*

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte rendu de la séance de Conseil Municipal du 13.10.2011
2. Personnel communal
  - fixation des taux de promotion relatifs aux avancements de grade
3. Subvention exceptionnelle au profit de l'Association de Gestion de la petite enfance du Centre Hardt
4. Décision modificative n°1
5. Informations
6. Divers

**1. Approbation du compte rendu de la séance de Conseil Municipal du 013.10.2011**

Le compte rendu de la séance du 13 octobre 2011 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## **2. Personnel communal** **- fixation des taux de promotion relatifs aux avancements de grade**

- Vu le Code général des Collectivités territoriales ;  
 Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
 Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;  
 Vu le budget communal ;  
 Vu le tableau des effectifs ;  
 Vu l'avis du comité technique paritaire n° AVT F2011.22 en date du 22 novembre 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les taux de promotion applicables à l'effectif des fonctionnaires des cadres d'emplois remplissant les conditions d'avancement de grade et déterminant ainsi le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promu à l'un des grades d'avancement selon les modalités suivantes :

Cadre d'emplois	Cat.	Grade d'avancement	Taux de promotion à appliquer à l'effectif des agents promouvables
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>			
Adjoint administratif	C	Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>			
Adjoint technique	C	Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %
<b>FILIERE SANITAIRE et SOCIAL</b>			
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles	C	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 1 <sup>ère</sup> classe	100 %

L'effectif des agents promouvables est apprécié au 1<sup>er</sup> janvier de l'année au titre de laquelle est établi le tableau d'avancement de grade.

## **3. Subvention exceptionnelle au profit de l'Association de Gestion de la petite enfance du Centre Hardt**

*Madame le Maire expose :*

*L'Association de Gestion de la petite enfance du Centre Hardt (Fessenheim) organise sa traditionnelle fête de Noël des enfants, le 12 décembre 2011 à la salle polyvalente de Rustenhart. A cette occasion, le Cercle Sportif et Culturel de Rustenhart a accepté de louer la salle polyvalente à titre gracieux. Seuls les frais de chauffage demeurent à la charge des occupants.*

*Considérant que l'Association de Gestion de la petite enfance du Centre Hardt gère notamment les crèches de FESSENHEIM et de MUNCHHOUSE et accueillent de ce fait des enfants de Rustenhart, Madame le Maire propose de prendre en charge les frais de chauffage de la salle pour la journée du 12 décembre 2011. Ces frais seraient directement versés au Cercle Sportif et Culturel de Rustenhart sous la forme d'une subvention exceptionnelle.*

Sur proposition de Madame le Maire,  
 le Conseil Municipal à l'unanimité,

### **DECIDE**

D'octroyer une subvention exceptionnelle sur la base d'un montant forfaitaire de 200 € à l'Association du Cercle Sportif et Culturel de Rustenhart pour la prise en charge des frais de

chauffage de l'Association de Gestion petite enfance du Centre Hardt pour la journée du 12 décembre 2011.

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif 2011.

#### **4. Décision modificative n°1**

Le Conseil Municipal,

**CONSIDERANT** qu'au regard de l'exécution du budget et notamment la régularisation de frais d'insertion dans le cadre de l'opération de mise en souterrain de la ligne haute tension secteur canal, il y a lieu de procéder à un réajustement de crédits,

**VOTE** à l'unanimité des membres présents

La décision modificative suivante :

c/21534-041	- 70 €
c/2033-041	+ 70 €

#### **5. Informations**

##### **5.1 Déclarations d'intention d'aliéner**

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption dans la demande d'acquisition des biens immobiliers :

- sis Lot n°1 du lotissement « Hirtzfeld », cadastrés section n° 2, parcelle n° 234 d'une contenance totale de 650 m<sup>2</sup>

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption dans la demande d'acquisition des biens immobiliers :

- sis rue de Dessenheim, cadastrés section 19, parcelle 381/89 d'une contenance totale de 700 m<sup>2</sup>

##### **5.2 Urbanisme du 1<sup>er</sup> octobre 2011 au 1<sup>er</sup> décembre 2011**

###### **❖ PERMIS DE CONSTRUIRE**

<b>PETITIONNAIRE(S)</b>	<b>OBJET</b>	<b>DATE DE DEPOT</b>
MONIN Lionel et GASSER Stéphanie 5a rue St antoine 68190 RAEDERSHEIM	Construction d'une maison individuelle Lotissement Hirtzfeld	14.10.2011
KASPRZYKOWSKI Audrey 1 rue des Boutons d'Or 68740 RUSTENHART	Extension de l'habitat	26.10.2011

###### **❖ DECLARATIONS PREALABLES**

<b>PETITIONNAIRE(S)</b>	<b>OBJET</b>	<b>DATE DE DEPOT</b>
UEM 4 rue de l'Arsenal 68600 NEUF BRISACH	Installation d'un poste de distribution au niveau de la déchèterie	24.10.2011

### **5.3 Communauté de Communes Essor du Rhin : projet de fiscalité professionnelle unique**

Lors du Conseil Communautaire du 19.12.2011, la CCER statuera sur le passage à la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) pour une mise en application en 2012.

En FPU, l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) est seul à percevoir, voter les taux et définir une politique d'exonération de la fiscalité professionnelle à la place de ses communes membres, garantissant ainsi la suppression des disparités de taux sur un même territoire économique.

Le but poursuivi est une mutualisation des risques économiques et par conséquent une solidarité intercommunale accrue.

Actuellement, sur le territoire de la Communauté de Communes Essor du Rhin, la disparité des taux n'est pas très importante. C'est pourquoi, l'unification progressive des taux nécessitera un lissage sur une courte durée ; à savoir 4 ans.

La fiscalité professionnelle perçue par l'EPCI est intégralement reversée aux communes membres sous la forme d'une *attribution de compensation*.

En cas de transfert de compétences à la CCER, une estimation du coût de ce transfert sera réalisée par une commission spécialement constituée à cet effet, puis ce montant sera déduit de l'*attribution de compensation*.

Le thème du transfert de compétences suscite de vives réactions de la part des conseillers municipaux notamment suite au récent refus de la CCER de prendre en charge la compétence de la piscine Tournesol de Fessenheim. En effet, la solidarité intercommunale doit être réciproque, soulignent-ils.

### **5.4 Location d'un logement communal**

Suite au départ de Madame Claudia LOEWERT, le logement sis au 1<sup>er</sup> étage du presbytère a été attribué à Mme Corinne RINDERKNECHT, originaire de Hirtzfelden.

### **5.5 Compte rendu Conseil d'Ecole du 21/10/2011**

Monsieur Frank PETERSCHMITT fait part des principaux points ayant été abordés au cours de la dernière réunion du Conseil d'Ecole commun aux écoles maternelle et élémentaire.

L'enquête de sécurité réalisée en début d'année a révélé la nécessité de remplacer les tricycles de l'école maternelle. Madame le Maire indique que la commune a procédé à l'acquisition de 6 nouveaux tricycles pour un montant de 799.82 € TTC.

### **5.6 Cérémonie de la Sainte Barbe**

La cérémonie de la Sainte Barbe aura lieu le 4 décembre 2011 à 11h15.

La messe aura lieu à 10h en l'église Saint Nicolas de Balgau.

### **5.7 Travaux rue de la Chapelle**

France Telecom n'étant pas intervenu dans les délais impartis pour le câblage des lignes téléphoniques, le chantier a pris du retard. A présent, l'achèvement des travaux est soumis à la réouverture des centrales d'enrobés qui interviendra à compter du 18 mars 2012.

D'autre part, une fuite sur la conduite d'eau au niveau du numéro 5 a nécessité une ouverture de la chaussée sur 2m<sup>2</sup>.

Monsieur André AMBIEHL souhaite savoir à qui incombe la pose des regards France Telecom chez les particuliers. Monsieur François BERNET répond que les regards sont posés par le prestataire des réseaux secs mais il appartient au particulier de tirer les gaines dans le domaine privé.

Monsieur Jérôme HEGY souhaiterait que le marquage des dos d'âne soit effectué dès à présent.

Madame Doris SCHNEIDER sollicite également un marquage piétons au niveau du trottoir normalisé franchissable. En effet, un véhicule stationne continuellement le long de la rue. Madame le Maire propose d'en parler directement avec le propriétaire du véhicule et d'envisager la mise en place d'une interdiction de stationner si toutefois le problème devenait récurrent.

### **5.8 UEM : installation d'un poste de distribution**

Dans le cadre du renforcement et de la mise en souterrain du réseau basse tension, l'Usine Electrique Municipale de Neuf-Brisach a sollicité la pose d'un poste de transformation électrique au niveau de la déchèterie. Les travaux débuteront début janvier 2012 et seront effectués par la société LGTP.

Monsieur Jérôme HEGY soulève qu'il serait judicieux d'en profiter pour y raccorder la déchèterie.

### **5.9 Piste cyclable**

Monsieur Christian KUHN déplore que la parcelle de Monsieur Jacques HEGY ne puisse être intégrée au projet de piste cyclable reliant la route de Balgau au canal, faute d'accord sur le prix de vente du terrain. Madame le Maire précise qu'après une nouvelle tentative de négociation, Monsieur Jacques HEGY reste sur sa position.

Par ailleurs, Madame le Maire informe que la CCER étudie actuellement un projet de piste cyclable reliant Fessenheim au canal de Hirtzfelden.

### **5.10 Congrès des Maires**

Madame le Maire évoque comme une « belle expérience » son séjour à Paris du 22/11/2011 au 24/11/2011, dans le cadre du 94<sup>ème</sup> Congrès des Maires de France.

Ce fut notamment l'occasion de découvrir les nombreuses entreprises travaillant en partenariat avec les collectivités locales et d'échanger avec d'autres acteurs de la vie politique.

### **5.11 Avancement du dossier groupe scolaire**

Madame le Maire relate l'entretien du 4 novembre 2011 avec Lara MILLION, adjointe au Maire de la ville de Mulhouse et intervenante à la formation des élus au sein de l'Association des Maires du Haut-Rhin.

A cette occasion, les possibilités financières de la commune de Rustenhart dans le cadre du projet de création d'un groupe scolaire, ont été étudiées. Après analyse des chiffres du budget de la commune et notamment la capacité d'auto-financement, Madame MILLION a estimé que la commune pouvait supporter à ce jour un remboursement annuel s'élevant au maximum à 50% de la capacité d'auto-financement.

De plus, Madame MILLION conseille de ne pas engager d'emprunt d'une durée supérieure à 15 ans. En effet, au bout de 15 ans, les bâtiments nécessitent souvent quelques réhabilitations coûteuses. Ainsi, pour ne pas impacter trop lourdement les finances communales, le coût total de l'opération ne devrait pas excéder 1,5 M d'€.

Le comité de pilotage du groupe scolaire a rencontré Madame Florence BISI de l'ADHAUHR afin de redéfinir les possibilités en fonction du budget revu à la baisse. Une prochaine réunion est prévue le 19.12.2011.

Madame le Maire remercie les membres du comité de pilotage du groupe scolaire pour leur investissement dans ce dossier.

### **5.12 Réunion d'information générale de l'Association des Maires du Haut-Rhin**

Les conseillers municipaux sont invités à s'inscrire en mairie s'ils souhaitent participer à la prochaine réunion d'information générale de l'AMHR qui aura lieu le 10.12.2011.

### **5.13 Courrier du Président du Sénat : M. Jean-Pierre BEL**

Sur demande du Président du Sénat, Madame le Maire transmet aux conseillers municipaux un courrier concernant l'organisation prochaine d'Etat Généraux de la démocratie locale.

## **6. Divers**

Madame Corinne SIGRIST évoque les aspects organisationnels du TELETHON qui aura lieu le 3 décembre prochain.

Monsieur André AMBIEHL propose la matérialisation d'un passage piéton à l'entrée de la rue de Colmar débouchant sur la rue Principale. Monsieur Jérôme HEGY précise que cela avait été prévu dans le diagnostic d'accessibilité de la voirie réalisé en 2009. Il convient de définir à présent l'implantation précise de ce marquage pour optimiser la sécurité.

Dans le cadre des travaux de la rue de la Chapelle, la circulation dans la rue de Colmar avait été exceptionnellement autorisée à double sens. Monsieur Jérôme HEGY souhaite définir une date de remise en circulation à sens unique. Madame le Maire fixe la date de retour à la réglementation initiale au 12 décembre 2011.

Monsieur Jérôme HEGY propose d'ôter la mention « sauf riverains 20 mètres » du panneau sens interdit situé à l'angle des rues de Dessenheim et des Primevères.

Monsieur François BERNET indique que la déchèterie sera exceptionnellement fermée le 31 décembre 2011.

Monsieur André AMBIEHL signale que le panneau « cédez le passage » situé à l'angle de l'école élémentaire menace de chuter.

*L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21h45.*

**Tableau des signatures pour approbation du Procès-Verbal des délibérations  
du Conseil Municipal de Rustenhart – Séance du 1<sup>ER</sup> décembre 2011**

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte rendu de la séance de Conseil Municipal du 01.12.2011
2. Personnel communal
  - fixation des taux de promotion relatifs aux avancements de grade
3. Subvention exceptionnelle au profit de l'Association de Gestion de la petite enfance du Centre Hardt
4. Décision modificative n°1
5. Informations
6. Divers

<b>Nom Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Signature</b>	<b>Procuration</b>
Agnès KIEFFER	Maire		
François BERNET	1 <sup>er</sup> adjoint		
Mario HEGY	2ème adjoint	Procuration à Agnès KIEFFER	
Corinne SIGRIST	3ème adjointe		
Frank PETERSCHMITT	Conseiller Municipal		
André AMBIEHL	Conseiller Municipal		
Marie-Nella BINTZ	Conseillère Municipale		
Vincent ANTOINE	Conseiller Municipal		
Gervais BELLICAM	Conseiller Municipal	Procuration à Jean-Claude FINANCE	
Jérôme HEGY	Conseiller Municipal		
Jean-Claude FINANCE	Conseiller Municipal		
Doris SCHNEIDER	Conseillère Municipale		
Astrid AMBIEHL-VICHERY	Conseillère Municipale	./.	
Christian KUHN	Conseiller Municipal		
Laurent TUGLER	Conseiller Municipal		